



282 rue du Cellier
17190 St Georges d'Oléron
Tél 05 46 76 51 41 – Fax 05 46 75 48 59
le courriel: ce.0171194F@ac-poitiers.fr

Saint-Georges, le 4 novembre 2016

le site de l'école: <http://sites17.ac-poitiers.fr/st-georges-t-union/>

Compte-rendu du 1er Conseil d'école 18 octobre 2016

Absentes excusées:

Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale du Chapus : **Mme Vié**
Madame Lombardo, enseignante

Présents:

Monsieur le Maire de Saint-Georges d'Oléron : **M. Proust**
Mme la Déléguée Départementale de l'Education Nationale : **Mme Deneux**
Madame l'Adjointe chargée des affaires scolaires : **Mme Dias-Gorichon**
Madame la conseillère municipale : **Mme Vitrac**
Madame la responsable du service enfance-jeunesse : **Mme Poitou**
Madame la représentante du RASED: **Thyde Rosell**
Mesdames, Messieurs les Représentants de parents d'élèves:

Mme Nadreau, Mme Bertic, Mme Chemin, Mme Renon, Mme Jaud et M. Delorière.

Mesdames, Monsieur les enseignants de l'école : **Sandrine Robert-Itier : CP et direction, Nicolas Fel CP-CE1, Grégory Beaupied CE1, Gentianne Saillard CE2, Marie Gasc CM1, Isabelle Marquet CM2 et Fabienne Gatti, ZIL.**

ORDRE DU JOUR _____ Secrétaire de séance: Marie Gasc

- Installation du nouveau conseil
- Rentrée 2016
 - o Effectifs
 - o Organisation des classes
 - o Enseignement moral et civique(règlement intérieur et présentation du portfolio)
- Sécurité
 - o Organisation de la surveillance de récréation
 - o Exercices incendie et PPMS (plan particulier de mise en sécurité)
- La coopérative
 - o bilan 2015-2016
 - o projets 2016-2017
- Aménagement et rénovation de l'école
 - o Travaux dans la cantine
 - o Rénovation de la partie centrale de l'école

- Le RASED

I Installation du nouveau conseil

Les élections de parents d'élèves en quelques chiffres :

participation : 61% et 144 votants sur 237 inscrits.

Les parents élus

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
Nadreau Cécile (mère de Noéline en CM2)	Le Quéré Lara (mère d'Esia en CE2)
Chemin Virginie (mère de Lucy en CP et Nathan en CM1)	Petit Patricia (mère de Lou-Anne en CP)
Delorivière Vincent (père d'Elliot en CE2)	Ettaher Toria (mère de Réda en CM1)
Payot Naïma (mère d'Inès en CE1)	Séguier Mélodie (mère de Zoé en CE2 et d'Emma en CP)
Renon Olivia (mère d'Ilôa en CP-CE1)	Bertic Isabelle (mère d'Ugo en CE1)
Jaud Mélanie (mère de Jean en CP)	Devy Vanessa (mère de Lola en CP et de Julien en CM2)

II Rentrée 2016

Effectifs

Effectif total: 138

CP : 21-CPCE1:23-CE1 : 23 -CE2:24-CM1:29-CM2:24

L'effectif de rentrée était de 141 et a permis l'ouverture d'une sixième classe grâce à l'inspection d'Académie et à l'accord de la mairie.

La salle audiovisuelle a été aménagée en salle de classe.

Organisation des classes

Chaque enseignant a l'obligation de suivre les programmes de l'Education Nationale pour atteindre des objectifs précis et pour que les élèves acquièrent des compétences.

L'organisation résulte du choix de l'enseignant :

- Choix des manuels et du matériel

- Choix de l'organisation générale

La réunion de rentrée permet aux enseignants d'expliquer leur fonctionnement (travail en classe, devoirs, règlement etc) et donne des clés aux parents pour bien suivre la scolarité de leur enfant.

Les enseignants constatent et regrettent le trop peu de présence des parents aux réunions de rentrée.

Nouveau programme pour la rentrée 2016

Les objectifs de la formation à l'école élémentaire

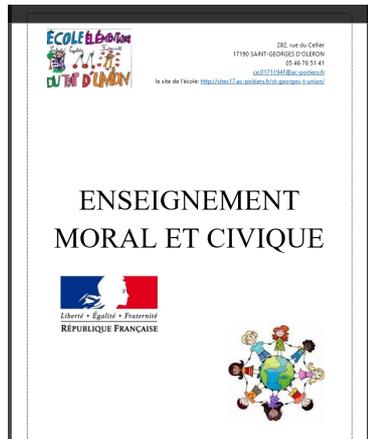
La formation dispensée dans les écoles élémentaires (...) assure l'acquisition des instruments fondamentaux de la connaissance :

- expression orale et écrite, lecture,
- calcul et résolution de problèmes ;
- elle suscite le développement de l'intelligence, de la sensibilité artistique, des aptitudes manuelles, physiques et sportives.
- Elle dispense les éléments d'une culture historique, géographique, scientifique et technique.
- Elle offre une éducation aux arts visuels et aux arts musicaux.
- Elle assure l'enseignement d'une langue vivante étrangère et peut comporter une initiation à la diversité linguistique.
- Elle contribue également à la compréhension et à un usage autonome et responsable des médias, notamment numériques.
- Elle assure l'acquisition et la compréhension de l'exigence du respect de la personne, de ses origines et de ses différences. Elle transmet également l'exigence du respect des droits de l'enfant et de l'égalité entre les femmes et les hommes. Elle assure conjointement avec la famille l'éducation morale et civique qui comprend, pour permettre l'exercice de la citoyenneté, l'apprentissage des valeurs et symboles de la République et de l'Union européenne, notamment de l'hymne national et de son histoire.

L'enseignement moral et civique a fait l'objet de plusieurs réunions pendant l'année scolaire 2015-2016.

Les élèves auront un portfolio dès le CP avec des synthèses de points abordés en EMC, les règlements de classe, de cour, intérieur, l'APER (attestation de première éducation à la route et l'APS (apprendre à porter secours). Ce portfolio sera transmis à la classe suivante chaque année.

- page de garde



- le règlement intérieur modifié avec une phrase concernant le harcèlement.

Harcèlement : La prévention et la lutte contre le harcèlement à l'Ecole constituent une priorité. Les élèves, parents, professionnels peuvent appeler si besoin le 3020 (service et numéro d'appel gratuits).

Une soirée « agir contre le harcèlement » est proposée mardi 8 novembre à 20h au centre d'animation et de loisirs de Marennes.

- le règlement de cour a été modifié par rapport à l'année dernière. Les punitions sont remplacées par des fiches de réflexion, des excuses orales et/ou écrites. Les parents seront informés en cas de récurrence et de violence.

La technique du message clair est également mise en place cette année dans toutes les classes pour apprendre aux enfants à mieux communiquer et à exprimer des mécontentements.

Sur le temps périscolaire, une formation va être proposée au personnel communal pour mieux communiquer avec les enfants (positiver et communication bienveillante)

Projets collectifs:

En anglais : présence d'une assistante d'anglais une fois par semaine le jeudi d'octobre à avril.

En EPS: participation aux rencontres sportives communes aux écoles d'Oléron

Le cross : mardi 15 novembre

La course d'orientation (mars)

Les jeux traditionnels (juin)

Dans le domaine de la culture et des arts

Visite du musée d'Oléron

Partenariat avec la médiathèque de Chéray (Prix des incorruptibles, ateliers de lecture)

Projets par classe

En EPS:

CM2: surf en juin (10 séances)

CM1: voile en septembre/octobre et mai/juin(10 séances) hand-ball (6 séances)

CE2/CE1/CP: piscine (15 séances)

- CE2/CE1 de septembre à janvier

- CP de janvier à juin

CE1 :déplacement à bicyclette

CM1, interdisciplinaire : le tour du monde en 80 jours (site interactif proposant des activités en français et en anglais)

CP, apprentissage de l'anglais avec un site Tom et Lily

Dans le domaine des arts

Participation des CM1 et des CM2 au festival Vision d'Afrique : lundi 17 octobre

Participation à « école et cinéma » pour les CM2 : trois films dans l'année.

Activités Pédagogiques Complémentaires

Modalités d'organisation

Aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages <u>et</u> aide au travail personnel	Aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages <u>et</u> activité prévue au projet d'école	Aide au travail personnel <u>et</u> activité prévue au projet d'école	Aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages <u>et</u> aide au travail personnel <u>et</u> activité prévue au projet d'école
	X		X

Répartition dans la semaine de l'APC

			Lundi		Mardi	Jeudi		Vendredi	
		2X45mn	Matin	Soir	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir
Cycl e 2		CE1/CE2		CE1/CPCE 1/CE2			CE1		
Cycl e 3		CM1/CM2		CM1/CE2	Cm1/cm2/c e2		CM1/ CE2		CM2

III RASED

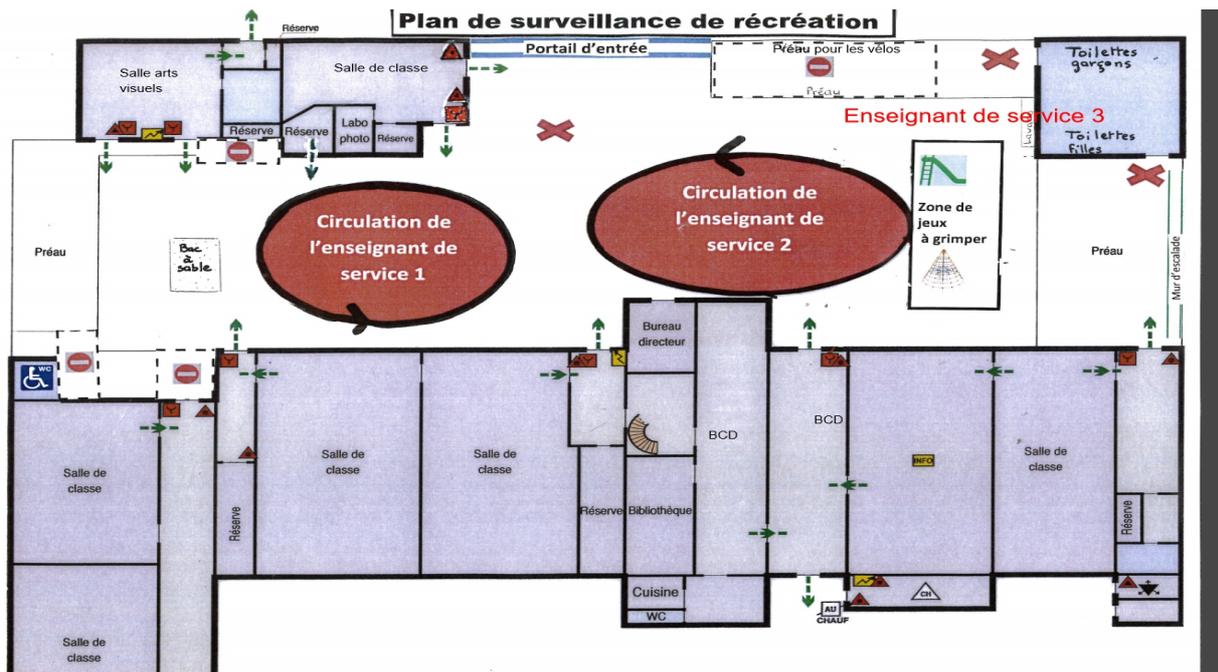
Mme Rosell intervient au nom du réseau d'aide. Trois enseignants spécialisés interviennent sur toute l'île d'Oléron.

Depuis la rentrée en raison de l'ouverture de la 6ième classe, le RASED, n'a plus de local d'intervention.

La mairie propose une solution à partir de mars 2017, mais il faut accueillir le RASED entre temps.

La salle d'arts visuels peut être utilisée à certains moments de la semaine. Cette proposition est en attente de validation.

IV la sécurité



Organisation de la surveillance de récréation

Pendant les récréations, trois enseignants sont en charge de la surveillance. Des jeux sont mis à disposition des élèves et la cour est très bien aménagée.

Le schéma ci-dessus est présenté aux enfants afin qu'ils connaissent les lieux interdits et qu'ils laissent les toilettes accessibles notamment.

Exercices incendie et PPMS (plan particulier de mise en sécurité)

Le premier exercice en cas d'incendie s'est bien déroulé avec un temps d'évacuation court.

Des exercices seront également effectués sur le temps périscolaire (cantine et TAP)

Dans le cas du PPMS classique, il s'agit de se confiner. Il est prévu de rester dans les locaux de l'école et de se diriger vers les locaux de l'école maternelle.

Le contexte de menace terroriste a introduit une nouvelle posture dans le PPMS : s'échapper ou se cacher et s'enfermer. Les parents seront destinataires d'un document sur la sécurité dans les écoles et un exercice sera fait le mardi 8 novembre. La mairie envisage de placer des boîtiers dans chaque classe pour avoir un signal (différent de celui pour l'incendie ou le PPMS confinement) en cas de besoin.

Par ailleurs M. le Maire a demandé que soit intégré le risque attentat dans le plan communal. Les locaux de l'école seront concernés par cette étude.

Prévention routière : permis piéton préparé par les CE2

Prévention usages numériques : permis internet préparé par les CM2

IV La coopérative

Budget au départ de l'exercice : 2483,21 €



Prévisions d'entrées :

- Cotisations des parents : 1138 €
- Subvention de l'APE (photos de classe, calendriers) : 300 € ?
- Subvention de la Mairie : 6 x 800 € = 4800 € ?

Prévisions de sortie :

Chaque année depuis 5 ans, la coopérative dépensait environ 8000 € en :

- voyages scolaires,
- déplacements en bus,
- cinéma, musées, spectacles, sorties éducatives,
- petites dépenses diverses (matériel cour, ingrédients cuisine ...)

Budget prévisionnel en fin d'exercice : (2483+1138+300+4800) – 8000 = 721 €

La Mairie nous a demandé l'année passée de réduire les dépenses.

Où se feront les réductions ?

Nous demandons à la Mairie une plus grande visibilité sur leur financement : nous souhaiterions une somme attribuée par élève dès le début d'année, qui couvre aussi les voyages.

M. le Maire donnera une réponse après consultation du conseil municipale.

V Aménagement et rénovation de l'école

Travaux dans la cantine

1-les travaux de rénovation de la cantine ont pris du retard et seront finis aux vacances de la Toussaint.

Fonctionnement de la cantine :

Les parents d'élèves ont constaté qu'un seul service de cantine occasionnait du bruit et de l'attente pour le service du repas.

La demande de deux services est refaite.

Après accord du service vétérinaire pour les règles d'hygiène un deuxième service sera mis à l'essai. Le coût en personnel sera aussi évalué pour que ce changement s'effectue à coût nul.

Projets pour la rénovation de la partie centrale de l'école

Le projet de rénovation a été validé et débutera en novembre pour la partie arrière (véranda, cuisine détruites et reconstruites) pendant l'année scolaire 2016-2017.

Les autres travaux seront effectués pendant l'été 2017.

Le fonctionnement global de l'école coûte 129 854 euros à la mairie.

Une subvention de Noël sera attribuée à chaque classe pour un montant de 200 euros. Le budget pour le matériel scolaire (fournitures et manuels) est de 12500 euros par an.

Nous remercions la mairie pour la mise à disposition de M. Papineau en salle informatique l'après-midi.

Nous remercions également les parents d'élèves de l'APE pour leur dynamisme dans l'organisation d'événements au profit de la coopérative scolaire.

Fin de la séance à 20h.

Prochaine réunion du Conseil d'école:

Mardi 14 mars 2016 à 18h.